



AFPAC

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LES POMPES À CHALEUR

Communiqué de Presse
31 mars 2025

L'Association Française pour les Pompes à Chaleur (AFPAC) renouvelle par tiers son Conseil d'Administration et élit son Bureau pour 2025

1 - Renouvellement par tiers du Conseil d'Administration lors de l'AG annuelle

L'assemblée générale annuelle de l'AFPAC s'est tenue le jeudi 27 mars dernier à la Maison l'Amérique Latine à Paris, dans le 7^e arrondissement.

À cette occasion, il a été procédé au renouvellement par tiers du conseil d'administration, soit 6 administrateurs sur 18.

À l'issue du vote, la composition du conseil d'administration est la suivante (par ordre alphabétique) :

1. **ALDES AERAUQUE**, représenté par Aurélie PENEAU
2. **AFCE**, représenté par Bernard PHILIPPE
3. **AICVF**, représenté par Franck HOVORKA
4. **ARISTON GROUP / ARISTON FRANCE SAS**, représenté par Brice KOSINSKI
5. **ATLANTIC**, représenté par Christophe THEBAULT
6. **BDR THERMA DE DIETRICH**, représenté par Mathieu DIETRICH
7. **CAPEB**, représentée par Julien DARTHOU
8. **DAIKIN**, représenté par François DEROCHÉ
9. **EDF**, représenté par Arnaud KAUTZMANN
10. **COEDIS**, représenté par Fanny MUNCH
11. **G1BESOIN Ingénierie**, représenté par Frédéric CADIEU
12. **GROUPE INTUIS**, représenté par Eric BAUDRY
13. **MITSUBISHI ELECTRIC**, représenté par Christel MOLLÉ
14. **SNEFCCA**, représenté par Tugdual PAPILLON
15. **STIEBEL ELTRON SAS**, représenté par Guillaume MARTINIGOL
16. **SYNASAV**, représenté par Roland BOUQUET
17. **UMGCCP**, représenté par Jean-François CERISE
18. **UNICLIMA**, représenté par Valérie LAPLAGNE

Le conseil d'administration est pleinement engagé à poursuivre les actions de l'association et à relever les défis à venir en matière de transition énergétique et de décarbonation des bâtiments.

2 - Élection du Président et du Bureau par le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration a ensuite procédé à l'élection du Président et du Bureau.

La composition du Bureau est la suivante :

- **Président** : François DEROCHE (DAIKIN)
- **Vice-Présidents** :
 - Roland BOUQUET (SYNASAV)
 - Jean-François CERISE (UMGCCP)
 - Fanny MUNSCH (COEDIS)
 - Christel MOLLÉ (MITSUBISHI Electric)
 - Christophe THEBAULT (ATLANTIC)
- **Trésorière** : Valérie LAPLAGNE (UNICLIMA)
- **Trésorier adjoint** : Éric BAUDRY (INTUIS)
- **Secrétaire** : Arnaud KAUTZMANN (EDF)
- **Secrétaire-adjoint** : Brice KOSINSKI (ARISTON GROUP / ARISTON FRANCE SAS)

Ce nouveau bureau a pour mission de porter l'ensemble des projets en faveur du développement des pompes à chaleur, en mettant l'accent sur la création du centre d'Expertise PAC (CEPAC) et le lancement des actions d'attractivité et de développement des compétences dans le cadre du consortium de filière AMI CMA.

À propos de l'AFPAC

Un acteur moteur de la transition énergétique et de la décarbonation par la pompe à chaleur

Créée en 2002, l'Association Française pour les Pompes à Chaleur (AFPAC) fédère et anime l'ensemble des acteurs de l'écosystème PAC : énergéticiens, industriels fabricants, distributeurs, installateurs, entreprises de maintenance, centres techniques et d'essai, bureaux d'études, organismes de certification, organisations syndicales et centres de formation.

Sa mission ? Créer les conditions favorables au déploiement de solutions PAC performantes afin d'accélérer la transition énergétique et la décarbonation des bâtiments. Convaincue que la pompe à chaleur est LA solution durable pour lutter contre le réchauffement climatique et la dépendance aux énergies fossiles, l'AFPAC agit comme un tiers de confiance auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes.

Dans une démarche collaborative, ses membres s'engagent à promouvoir la qualité, l'innovation et la formation pour faire de la filière PAC un pôle d'excellence français et européen. Ensemble, ils soutiennent l'essor des pompes à chaleur en tant que solution EnR majeure pour un avenir plus propre.